



Animations...

♦ Club de l'amitié

Pause estivale.

Reprise du club le mardi 1^{er} septembre.

Idées à coudre

Mardi 4 et 18 août : Atelier couture à la salle des associations à 20h.

♦ Les Paroissiens du Bran

Dimanche 02 août : Pardon de Saint Nicodème.

Messe à 11h00 suivie du pot de l'amitié.

♦ ASCG

Les samedi 29 et dimanche 30 août 2026, l'association ASCG donne rendez-vous aux amateurs de nature, de randonnée et de vélo pour un week-end placé sous le signe du sport et de la convivialité.

Les chemins de Gaël seront une nouvelle fois à l'honneur à l'occasion des traditionnelles randonnées VTT et pédestres organisées par l'ASCG.

Le **samedi 29 août**, la soirée débutera par une **randonnée nocturne**, avec des parcours pédestres de **9 et 12 kms** et des circuits VTT de **25 et 32 kms**. Les départs seront échelonnés entre **20h30 et 21h45**, depuis le parking Poids Lourds. Pour participer à cette randonnée nocturne, l'éclairage ainsi que le port d'un gilet jaune seront obligatoires. Les participants qui le souhaitent pourront également profiter du camping et d'une douche.

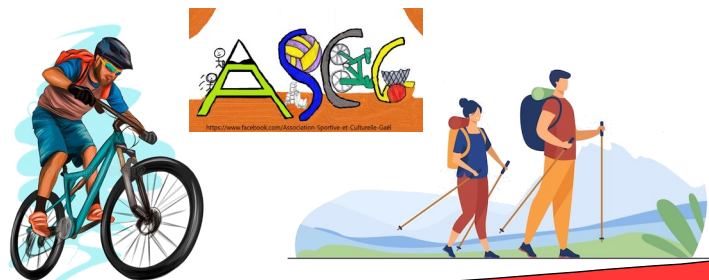
Le **dimanche 30 août**, place aux randonnées en journée. Les marcheurs auront le choix entre quatre distances de **6, 9, 12 et 15 kms**, tandis que les vététistes pourront s'élancer sur des circuits de **15, 25, 35, 45 et 55 kms**. Les départs auront lieu entre **7h30 et 10heures**, toujours depuis le parking Poids Lourds.

Nouveauté de cette édition : le Gravel ! Trois circuits de **25, 40 et 70 kms** seront proposés aux amateurs de cette discipline en plein essor.

Tout au long des parcours, les participants pourront bénéficier de ravitaillements. À l'arrivée, l'ASCG proposera également un sandwich et une boisson afin de prolonger ce moment sportif dans une ambiance chaleureuse.

La participation est fixée à **5 euros par personne**.

Renseignements : 06 49 14 62 82.



♦ Forum des associations

Vendredi 04 septembre : Forum des associations à la salle polyvalente de Gaël à partir de 16h00.

♦ Chasseurs de Gaël

Ball-Trap : Les **5 et 6 septembre**, Gaël accueillera un grand week-end consacré au **ball-trap**. L'événement s'adresse aussi bien aux débutants qu'aux tireurs confirmés, avec un stand aménagé pour tous les niveaux.

De nombreux lots seront à gagner tout au long du week-end. Les participants et le public pourront également profiter d'une **restauration et d'une buvette sur place**, dans une ambiance conviviale.

Un rendez-vous placé sous le signe de la passion et du partage, avec l'objectif de réunir de nombreux participants autour de cette discipline.

Rendez-vous route de Muël pour deux jours de sport et de convivialité !



♦ Les Kouign Gaz'ailes

Une Marche & Course Solidaire Fun Color à Gaël !

L'association Les Kouign Gaz'ailes organise une Marche & Course Solidaire Fun Color le **dimanche 13 septembre 2026** à l'étang de Gaël à partir de 9h30, afin de financer sa participation au 4L Trophy 2027.

Deux parcours de **5,5 kms** et **9,5 kms** seront proposés dans une ambiance conviviale, avec des jets de poudre colorée biodégradable tout au long du parcours. Les participants qui ne souhaitent pas recevoir de poudre pourront bien sûr le signaler aux bénévoles.

Au programme également : échauffement avec MC Sport (coach sportive du Loscouët), buvette, restauration et tombola.

Les bénéfices de cette journée permettront de soutenir ce projet humanitaire, dont l'objectif est d'acheminer des fournitures scolaires et sportives aux enfants du Maroc.

🕒 9h30 à l'étang de Gaël

📄 Inscriptions ouvertes sur HelloAsso : Les Kouign Gaz'ailes ou par SMS : 06 62 23 56 84



Mairie de GAËL 02.99.07.72.20 et Agence Postale 02.23.43.26.58

Horaires d'été jusqu'au 31 août : Lundi et mercredi 09h00/12h00 – Fermées l'après-midi.

Mardi, jeudi et vendredi 09h00/12h00 – 14h00/17h00. Fermées le samedi matin.

Site internet : www.mairie-gael.bzh **mail** : contact@mairie-gael.bzh

Cantine : 02.99.07.74.47



Informations communales



♦ **Horaires d'été de la mairie et de l'agence postale communale.**
Jusqu'au 31 août, la mairie et l'agence postale communale seront **fermées les samedis matins**.

Les autres horaires d'ouverture restent inchangés :

- **Lundi et mercredi** : 9h à 12h
- **Mardi, jeudi et vendredi** : 9h à 12h - 14h à 17h.

Merci de votre compréhension et bel été à toutes et à tous.

♦ **Horaires des messes**

Dimanche 2 août : Messe à 11h à l'église du Bran.

Dimanche 16 août : Messe à 09h30 à l'église de Gaël.

♦ **Des ateliers numériques gratuits à la médiathèque de Gaël**

La commune de Gaël, avec Orange et Neosilver, organise des ateliers numériques gratuits ouverts à tous. Les participants pourront découvrir l'utilisation des smartphones et tablettes, les réseaux sociaux, la sécurité sur Internet, la protection des données personnelles, les usages numériques des adolescents et l'intelligence artificielle.

Les ateliers auront lieu les mardis de 10h à 11h30 : 15, 22 et 29 septembre, puis 6 et 13 octobre, à la Médiathèque de Gaël (18 rue du Lieutenant Guillard). Participation gratuite sur inscription obligatoire auprès de la mairie de Gaël.

Renseignements et inscriptions :
02 99 07 72 20

communication.mairie@mairie-gael.bzh



Etat-civil



Mariage :

LE BRAS Loïc et DUERINCKS Karine, mariés le 18 juillet 2026.

Décès :

Mme BUREL née DÉLÉPINE Christiane, décédée le 18 juillet 2026 à St Grégoire.

Mme JANDARD née RODRIGUEZ Christiane, décédée le 26 juillet 2026 à Gaël.

Amicale des donneurs



Lundi 31 août : Collecte de sang à la salle Théodore Botrel à Saint Méen le Grand l'après-midi.

Médiathèque



🔴 **Fermeture estivale et réouverture de la médiathèque de Gaël le mardi 25 août à 16h00.**

Pour l'ensemble du réseau BIM!, le service de réservations reprendra à partir du samedi 22 août. Pour plus de renseignements et notamment connaître les dates d'ouverture des autres médiathèques du réseau, rendez-vous sur le portail BIM! : <https://bim-mediathèques.fr>

Mercredi 26 août à partir de 14h30 - Papote, tricote, grignote

Samedi 29 août de 14h30 à 16h30 (ouverture exceptionnelle) - Atelier d'extraction du miel

Participez à l'extraction du miel des ruches de Ga'Ailes. Avec Aurélien et Julien des services techniques de Gaël, mettez la main à la pâte pour réaliser la récolte d'été. Vous découvrirez aussi la vie des abeilles et les soins apportés par les apiculteurs au rucher.

Combinaisons de protections pour enfants et adultes fournies. Prévoir des bottes ou chaussures fermées. Goûter et dégustation de miel offerts.

À partir de 6 ans. RDV à la médiathèque.
Sur inscription au 02 99 07 76 61.



Solidaribus



♦ **SOLIDARIBUS**

Mardi 04 août : Le Solidaribus sera présent à la salle annexe de la salle polyvalente de 11h à 12h. Prise de RDV : solidaribus@spf35.org ou 02.90.02.78.83

Collecte des bacs verts/jaunes

Mardi 11 et 25 août : Bacs verts.

Mardi 4 et 18 août : Bacs jaunes.

Rappel concernant la sortie des bacs de collecte

Nous vous rappelons que les usagers doivent sortir leur bac **la veille du jour de collecte** et le **rentrer sur leur propriété après le passage du camion**.

En cette période de fortes chaleurs, les bacs peuvent rapidement dégager des odeurs désagréables. Nous vous rappelons également que tout bac laissé sur la voie publique en dehors des périodes de collecte peut faire l'objet d'une **verbalisation et de sanctions par la mairie**.

Nous vous remercions de votre vigilance et de votre coopération, pour le bien-être et le confort de tous.

Médiathèque : 18 Rue du Lt Guillard – 35290 GAËL

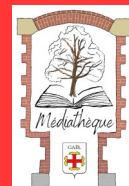
02 99 07 76 61 – mediatheque@mairie-gael.bzh

Horaires : Mardi : 16h00 à 18h00 / Mercredi : 10h00 à 12h15 – 14h30 à 18h00

Vendredi : 16h00 à 19h00 - Samedi : 10h00 à 12h15

Fermée jusqu'au 22 août inclus.

<https://www.facebook.com/bibliothequemunicipalegael/>



Compte-rendu du Conseil municipal du 23 juillet 2026

1) Délégations de fonctions au Maire - précisions

Le Conseil Municipal, avec 1 abstention et 15 votants pour, valide la précision faite concernant l'exercice ou la délégation du droit de préemption sur les commerces par M. le Maire dans la limite de 50 000€.

2) Dépenses à imputer au compte 6232 « Fêtes et cérémonies »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, valide l'affectation des dépenses proposées aux comptes « 6232-Fêtes et cérémonies » et « 6234-Frais de réception », dans la limite des crédits inscrits au budget.

3) Tarifs des repas cantine

Le Conseil Municipal, avec deux abstentions et 14 votants pour, valide le prix de 4€ pour la cantine à partir du 01 septembre 2026.

4) Tarifs de la garderie

Le Conseil Municipal, avec une abstention et 15 votants pour, valide le prix de 0.60€/ 15 minutes pour la garderie et l'aide aux devoirs à partir du 01 septembre 2026.

5) Participation financière sur les repas cantine St-Méen-le-Grand et Mauron

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, valide le renouvellement de l'aide de 0.70€ par repas pour les collégiens de Gaël qui déjeunent dans les restaurants municipaux de Mauron et Saint-Méen-le-Grand.

6) Tarifs de location des salles communales

Le Conseil Municipal, valide à l'unanimité des votants, les nouveaux tarifs proposés pour les salles communales (salle polyvalente, salle du Bran, salle des associations, salle de la Médiathèque, salle Le Prieuré, salle annexe, salle des sports) au 01 novembre 2026.

7) Tarifs divers

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, valide divers tarifs sur les photocopies, les droits de places, les tarifs des sorties jeunes, gobelets, totebags, le podium communal ou encore les gens du voyage et du cirque (deux abstentions pour ce dernier sujet), à partir du 01 septembre 2026.

8) Tarifs des droits de place pour commerces ambulants réguliers

Le Conseil Municipal, avec 3 abstentions et 13 votants pour, valide les tarifs de 2€ par jour de présence pour les commerces ambulants qui n'utilisent pas l'électricité et 5€ par jour pour ceux qui l'utilisent, à partir du 01 septembre 2026.

9) Tarifs concession cimetière et jardin du souvenir

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, valide les nouveaux tarifs proposés pour les concessions des cimetières ainsi que ceux liés au dépôt de cendres au Jardin du souvenir, à partir du 01 septembre 2026.

10) Admissions en non-valeurs

Le Conseil Municipal, avec 3 abstentions et 13 votants contre, ne valide pas l'admission en non-valeurs des restes à recouvrer pour les travaux de sécurisation d'un bien privé, ainsi que des factures de cantine et garderie.

11) Instauration de la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation qui sera effective au 01 janvier 2027.

12) CCSMM - création de groupes de travail

Pour information, la communauté de communes propose des groupes de travail sur différents sujets communautaires. Mme Aurélie HENRY adhère au groupe « Actualiser le projet du territoire », M. Sébastien CHEVRIER MAHAUDEAU sur « Définir les contours d'un pôle culturel intercommunal » et Mme Christelle NOGUES sur « Améliorer l'attractivité du site touristique de la gare vélo-rail de Médréac ».

13) Adressage - création d'un lieu-dit

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide de créer un lieu-dit « La lande de cojail » qui correspondrait aux bâtiments d'exploitation situés au droit de la parcelle cadastrée section AD n°66.

14) Avenant 04 - Lot 01 POMPEI - Rue de la Libération

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, valide l'avenant d'un montant de 24 365.35€ HT pour le lot n°01 de l'aménagement de la rue de la Libération.

15) Parking 4 rue de la Libération

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, valide le devis supplémentaire de l'entreprise EVEN-MALLET pour le parking derrière le 4 rue de la Libération, pour un montant de 9 000€ HT.

16) Vente délaissé de chemin communal - La Folie

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, valide les précisions faites pour le dossier de vente du délaissé de chemin au lieu-dit « La Folie » entre la commune, les conjoints BUREL et messieurs BIENNASSIS.

♦ Gaël arrive sur IntraMuros !

La commune de **Gaël** est désormais présente sur l'application **IntraMuros**, votre nouvel outil pour rester informé en temps réel de la vie locale.



✓ Retrouvez toute l'actualité de la commune.

📅 Consultez l'agenda des événements et animations.

🚧 Signalez facilement un problème sur l'espace public (voirie, éclairage, propreté, etc.).

💡 Partagez vos suggestions grâce à la boîte à idées

📖 Accédez à l'annuaire des professionnels, commerces et services locaux.

🔔 Recevez des notifications personnalisées directement sur votre smartphone.

Simple, gratuite et pratique, l'application vous permet de garder un lien direct avec votre commune et de ne manquer aucune information importante.

📱 Téléchargez dès maintenant l'application **IntraMuros** sur Android ou iPhone, recherchez **Gaël**, activez les notifications qui vous intéressent... et restez connectés à la vie de votre commune !

GAËL
PÔLE MÉDICAL
DE GAËL

Ici, votre expertise fait toute la différence !

RECHERCHE MÉDECINS GÉNÉRALISTES
ET AUTRES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

2 SALLES DE CONSULTATION
1) 18,54 m²
2) 14,08 m²
1 SAS d'accueil avec bureau

GAËL
🚗 À 30 MIN DE RENNES
🚗 À 45 MIN DES CÔTES BRETONNES

PHARMACIE
COMMERCE
ÉCOLES

KINÉSITHÉRAPEUTE
INFIRMIER
FORTE VIE ASSOCIATIVE

À PROXIMITÉ
PISCINE
CINÉMA
FORÊT DE BROCELIANDE

Un cadre de vie qui fait du bien !

CIVISME :

RAPPEL RÉGLEMENTATION SUR LES DÉJECTIONS CANINES

Rappel : les propriétaires de chiens sont légalement tenus de ramasser les crottes de leur animal sur les trottoirs et espaces publics, sous peine d'amende.

Cadre légal

Selon l'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement, **les déjections canines sont considérées comme des déchets** et leur abandon sur la voie publique est interdit. Les propriétaires doivent utiliser un sac à crottes et jeter les déjections dans une poubelle adaptée. Le non-respect de cette obligation peut entraîner une **contravention de 2e classe**, avec une amende pouvant aller de **35 € à 135 €**.

Les déjections non ramassées posent plusieurs problèmes : elles détériorent le cadre de vie, favorisent la prolifération de microbes, augmentent les risques de chutes et compliquent la circulation des piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite

Tout propriétaire de chien soucieux de respect et de propreté doit avoir le réflexe de ramasser les déjections de son animal. Ce geste ne devrait pas être motivé par la peur d'une amende, mais par simple civisme. Par ailleurs, une personne peut accidentellement glisser sur une déjection et se blesser, engageant ainsi la responsabilité civile du propriétaire du chien.

Les aires de jeux pour enfants sont clôturées pour protéger les enfants et non enfermer les chiens pour qu'ils fassent leurs besoins.

Prochaine parution le 28 août. Dépôt des articles avant le 21 août.

PHARMACIE

M. ESNAULT : 02.99.07.72.19

En cas d'urgence la nuit et le week-end, appelez le 3237.

02 août : Pharmacie Gendrin à Iffendic.

09 août : Pharmacie Lefeuvre à Irodouër.

15 et 16 août : Pharmacie Legoff à Montfort-sur-Meu.

23 août : Pharmacie Montaudoin à St Méen le Grand.

30 août : Pharmacie PotierBernard à Pleumeleuc.

INFIRMIERS

Mmes AUVE et TALLEC

M. JAUNAY 02.99.07.76.15

DECHETTERIE

Tél : Contacter le SMICTOM Centre Ouest à Saint Méen le Grand – 02 99 09 57 26

Horaires :

Lundi : 09h00-12h30 / 13h30-17h30

Mercredi : 09h00-12h30 / 13h30-17h30

Samedi : 09h00-12h30 / 13h30-17h30

AMBULANCES-TAXIS

Taxis MEWEN 02.99.09.69.34

Taxis FOUREL 06.25.77.20.75

CARS ILLENOO

Horaires du 04 juillet au 30 août 2026 (inclus) :

De Gaël La Domnonée vers Rennes :
Du lundi au vendredi : 6h15.

Du lundi au samedi : 6h55, 13h12.

De Rennes gare routière vers Gaël :

Du lundi au vendredi : 17h15.

Du lundi au samedi : 12h15, 16h35, 18h15.

SPA : 02 99 59 32 74

5A rue Roland Doré – 35000 Rennes

Directeur de la publication :
Denis LEVREL, Maire de Gaël

Coordination, rédaction, mise en page, distribution :

Sébastien

CHEVRIER-MAHAUDEAU

<https://www.facebook.com/Gael.infos/>

<https://www.instagram.com/gael.infos/>

Mairie de Gaël

Photos-illustrations :

Mairie de Gaël

Impression : 400 exemplaires



À VENDRE

Deux maisons à fort potentiel

En plein centre ville de la Commune de GAËL

⇒ **4 rue de la Libération**

Maison à rénover

Avec jardin



⇒ **2 rue du Lieutenant Guillard**

Maison à rénover

De nombreuses possibilités !

- ♦ **Restaurant**
- ♦ **Bar**
- ♦ **Hôtel**
- ♦ **Commerce**
- ♦ **Autre projet professionnel**

Autre possibilité pour particulier :

- ♦ **Maison d'habitation**



Renseignements et visites

Mairie de Gaël

contact@mairie-gael.bzh



ÉCLIPSE SOLAIRE



ÉCLIPSE VISIBLE :

🕒 À PARTIR DE 19H23

☀️ MAXIMUM 20H19

🌑 FIN DE L'ÉCLIPSE 21H12

(sous réserve des conditions météorologiques)

UN ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL À NE PAS MANQUER !

12 AOÛT 2026



LUNETTES EN VENTE À 1,50 €

DANS TOUTS LES COMMERCES
DE GAËL !



LES PHOTOS SERONT
EXPOSÉES À LA
MÉDIATHÈQUE
DÈS LE 1^{ER} SEPTEMBRE
Venez découvrir toutes les photos
et profiter de cette exposition !



TOUT LE MONDE POURRA
ALLER VOTER POUR SA
PHOTO PRÉFÉRÉE !
Rendez-vous à la médiathèque
pour voter.



UNE RÉCOMPENSE
SERA REMISE
AUX VŒUX DU MAIRE



CONCOURS photo

PRENEZ UNE PHOTO AVEC
LUNETTES SUR LES YEUX OU
PHOTOGRAPHIEZ-VOUS OU
VOS PROCHES EN TRAIN
D'OBSERVER L'ÉCLIPSE.



PHOTOS À ENVOYER À L'ADRESSE
communication.mairie@maire-gael.bzh



AVANT LE
JEUDI 20 AOÛT



FORUM DES ASSOCIATIONS

Découvrez, échangez, participez !

VENDREDI 04 SEPTEMBRE 2026

À PARTIR DE
16H00

À LA SALLE POLYVALENTE DE
GAËL

Un moment convivial pour rencontrer les acteurs
et découvrir la richesse de la vie associative locale !



RENCONTRER
LES ACTEURS
LOCAUX



DÉCOUVRIR
LES ACTIVITÉS
POUR TOUTS



ÉCHANGER
ET POSER
VOS QUESTIONS



SYNSCRIRE
ET PARTICIPER
À LA VIE LOCALE

Organisé par la Mairie de GAËL